

À 56 ans, un Auvergnat sur deux est déjà grand-parent

En 2011, les ménages auvergnats abritent 365 700 grands-parents. Parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus, 80 % ont des petits-enfants. Les autres n'en ont pas, soit parce qu'elles n'ont pas eu de descendant direct (14 %), soit parce que leurs enfants n'en ont pas eu (6%). Les femmes deviennent grand-mères à 53 ans en moyenne et les hommes grands-pères à 56 ans. En Auvergne, les grands-parents ont en moyenne 4,7 petits-enfants, soit un peu moins qu'au niveau métropolitain.

► Armelle BOLUSSET et Marylène GAUVIN, Insee

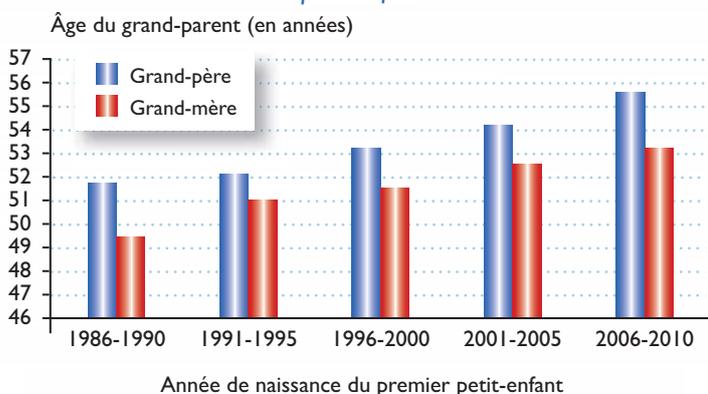
En 2011, en Auvergne, 365 700 personnes vivant dans un ménage sont grands-parents, soit 35 % des adultes (voir définitions). Les grand-mères (217 500) sont plus nombreuses que les grands-pères (148 200).

Grand-mère à 53 ans, grand-père à 56 ans

Les femmes devenues grand-mères pour la première fois entre 2006 et 2010 l'ont été à 53,2 ans en moyenne ; les grands-pères dans la même situation étaient plus âgés : 55,6 ans. En Auvergne comme en France métropolitaine, on devient grand-parent plus tard qu'auparavant. Entre 1996 et 2000, cet événement survenait à 51,5 ans pour les femmes et à 53,2 ans pour les hommes, soit environ 2 ans plus tôt qu'entre 2006 et 2010. Ceci s'explique par l'augmentation continue de l'âge moyen à la première maternité depuis le milieu des années 1970.

►► En Auvergne, on devient grand-parent de plus en plus tard

Âge moyen des grands-parents à la naissance de leur premier petit-enfant



Champ : grands-parents, en ménage ordinaire, résidant en Auvergne.

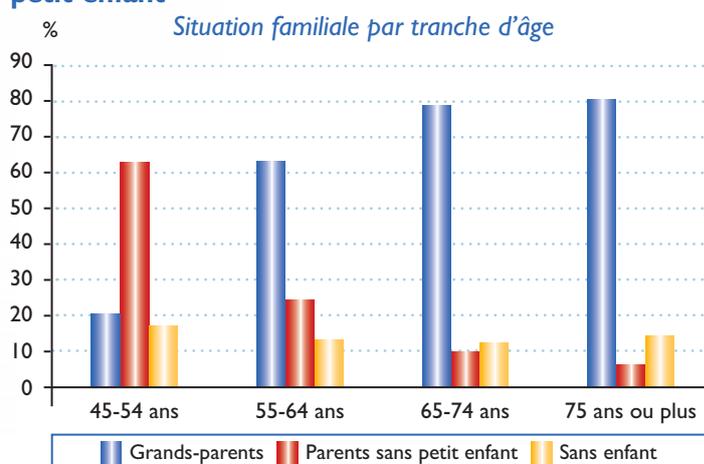
Source : Insee, Enquête Famille et logements 2011

À 70 ans, huit personnes sur dix sont grands-parents

Il est très rare de devenir grand-parent avant 45 ans, mais dès 56 ans, la moitié des personnes le sont. À 65 ans, on compte trois-quarts de grands-parents. Puis cette proportion culmine aux environs de 80 % à l'âge de 70 ans et demeure stable au-delà.

En particulier, 20 % des Auvergnats âgés de 75 ans ou plus n'ont pas de petits-enfants : 14 % n'ont pas eu d'enfant et 6 %, bien que parents, n'ont pas eu de petits-enfants. Si elles ne meurent pas prématurément, les personnes ayant eu plusieurs enfants sont quasiment assurées d'être grands-parents : 95 % des personnes ayant eu deux enfants et 98 % de celles en ayant eu trois le sont. En revanche, seules 81 % des personnes ayant eu un seul

►► Deux Auvergnats de 75 ans ou plus sur dix sans petit-enfant



Champ : ménages ordinaires, Auvergne.

Source : Insee, Enquête Famille et logements 2011

► Avertissement

Les résultats de cette étude sont issus de l'enquête Famille et logements (EFL) que l'Insee a réalisée en 2011, en France métropolitaine, en l'associant à l'enquête annuelle du recensement. Au total, en France, 360 000 personnes de 18 ans ou plus vivant en ménage ont répondu à l'enquête. Elles ont notamment été interrogées sur l'existence de petits-enfants, leur nombre et l'âge de l'aîné.

Les personnes âgées vivant en collectivité (maisons de retraite par exemple) ne sont donc pas prises en compte dans cette étude.

enfant sont grands-parents. Il ne s'agit pas seulement d'un effet mécanique lié au nombre d'enfants. En effet, les enfants uniques deviennent moins souvent parents que les autres.

En Auvergne comme au niveau national, les femmes diplômées sont moins fréquemment grand-mères. Ainsi, 76% des Auvergnates de 75 ans ou plus titulaires du baccalauréat le sont contre 87% des non diplômées du même âge, soit 11 points d'écart. Les femmes diplômées sont en effet plus souvent sans enfant (+ 10 points par rapport aux non-diplômées). En revanche, les Auvergnats sont moins souvent grands-pères lorsqu'ils ne possèdent aucun diplôme. Chez les hommes, cet écart entre diplômés et non diplômés ne s'observe pas au niveau national.

Moins de 5 petits-enfants en moyenne

Le nombre de petits-enfants s'accroît jusqu'à 75 ans et reste stable au-delà, la naissance d'un petit-enfant devenant assez rare aux âges plus avancés. En Auvergne, les grands-parents âgés de 75 ans ou plus ont en moyenne 4,7 petits-enfants, contre 5,2 au niveau métropolitain. Toutefois, le nombre de leurs petits-enfants est très variable. Certains sont les aïeux d'un unique petit-enfant (10% des grands-parents) tandis que d'autres ont au moins 10 petits-enfants (8%). À l'avenir, le nombre moyen de petits-enfants devrait diminuer, les familles très nombreuses se raréfiant.

Plutôt moins de petits-enfants qu'ailleurs

Comme Midi-Pyrénées et le Limousin voisins, l'Auvergne fait partie des régions de province où la proportion de grands-pa-

rents et le nombre moyen de petits-enfants par grand-parent sont les plus faibles.

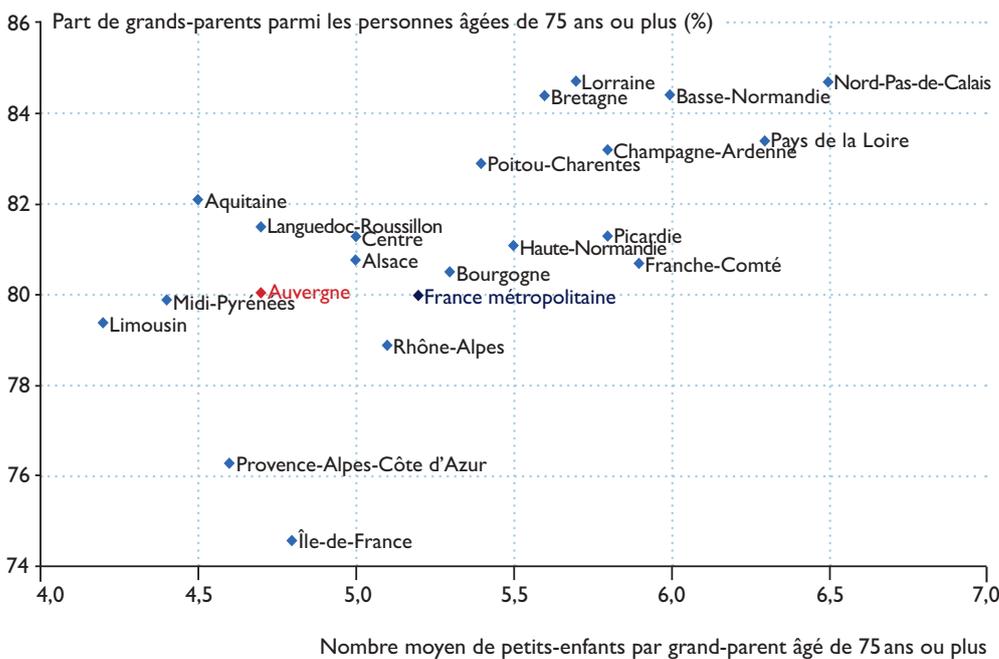
L'Auvergne se classe ainsi au 16^e rang des régions non seulement en termes de propension des personnes âgées à être grands-parents mais aussi en nombre moyen de petits-enfants par grand-parent. Cette situation s'explique en grande partie par la plus faible fécondité auvergnate. En effet, depuis plusieurs décennies, le nombre moyen d'enfants par femme est plus faible en Auvergne que dans la plupart des autres régions françaises. La région se situe ainsi très loin du Nord-Pas-de-Calais, qui compte 85% de grands-parents parmi les 75 ans ou plus et 6,5 petits-enfants en moyenne par grand-parent. C'est toutefois en Île-de-France que la part des grands-parents est la plus faible (75%), et notamment à Paris (64%).

Plus on a de frères et sœurs, plus on a d'enfants et de petits-enfants

À chaque génération, la taille de la fratrie d'origine influe sur le nombre d'enfants auquel on donne naissance. Ainsi, plus on a eu de frères et sœurs, plus les chances de devenir parent puis grand-parent augmentent. Parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus, la proportion de grands-parents varie de 77% chez les enfants uniques à 83% chez ceux issus d'une famille de trois enfants ou plus. De même, le nombre moyen de petits-enfants augmente avec la taille de la fratrie des grands-parents. Devenus grands-parents, les enfants uniques ont en moyenne 4,3 petits-enfants, contre 5,5 pour ceux ayant eu au moins 4 frères ou sœurs.

►► L'Auvergne parmi les régions où la part des grands-parents et le nombre de petits-enfants sont les plus faibles

Part de grands-parents et nombre de petits-enfants par grand-parent par région



Note : la Corse n'est pas représentée car les résultats ne sont pas significatifs pour cette région.
Champ : personnes âgées de 75 ou plus, en ménage ordinaire, résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, Enquête Famille et logements 2011

► Définitions

Un **ménage** désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abri, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Pour en savoir plus :

- « 15 millions de grands-parents », Insee Première n° 1 469, octobre 2013 ;

- « Les Auvergnates plus souvent mères, mais toujours moins que les Françaises », Insee Auvergne Repères n° 54, janvier 2013.